

Le Canton célèbre vingt ans de renaturations dans un bel ouvrage

Environnement

Un livre dresse le bilan de l'aménagement plus favorable à la biodiversité des cours d'eau genevois, entamé depuis 1998.

En vingt ans, le visage des cours d'eau genevois a beaucoup changé. Cela fait en effet deux décennies que le Canton s'est mis à rendre un aspect plus naturel à de nombreuses rivières et nants. Ces renaturations ont permis de recréer des biotopes favorables à la biodiversité et d'améliorer la protection contre les crues, mais aussi d'offrir de nouveaux lieux de délasserment à la population.

Pour marquer le coup et tirer le bilan des actions entreprises, le Département du territoire publie un bel ouvrage au grand format richement illustré. «Nous avons voulu mettre l'accent sur les images, sans ajouter trop de texte», confie Alexandre Wisard, chef du Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche. Du texte, il y en a quand même un peu, pour mesurer le chemin parcouru depuis l'époque pas si lointaine où on s'efforçait de canaliser nos cours d'eaux, de les corseter dans des rives de béton avec le vain espoir de les domestiquer.

FABIO CHIRONI/OLIVIER ZIMMERMANN



À gauche, l'Aire près de Confignon, résultat de l'une des renaturations les plus spectaculaires du programme. À droite, la Haute-Seymaz à Sionnet.

Du Rhône au plus petit des nants, en passant par l'Arve, la Drize, l'Hermance, la Versoix, la Seymaz, le Nant d'Avril et de nombreux autres cours d'eau, plus de 100 chantiers ont été réalisés depuis le début de ce programme de renaturations en 1998. Celui-ci ne concerne d'ailleurs pas que les cours d'eau, mais aussi des étangs, comme celui de Rouëlbeau, ainsi que des aménage-

ments dédiés à la baignade, comme la plage des Eaux-Vives, les pontons de la Jonction et celui, circulaire, du quai de Cologny, ou encore la plage de La Plaine.

En tout, plus de 40 kilomètres de rivières ont été renaturés. La quasi-totalité du territoire cantonal est désormais à l'abri des crues centennales, notamment grâce aux bassins de rétention qui ont été créés. Par ailleurs, de

nombreuses espèces sont revenues sur des sites qu'elles avaient désertés, comme le castor, la truite lacustre, l'écrevisse à pattes blanches ou le martin-pêcheur.

Tout cela a coûté près de 200 millions de francs, dont 67 millions rien que pour la plage des Eaux-Vives. Une grande partie a été financée par un fonds cantonal alimenté par diverses taxes. Un sixième programme de

renaturations a été adopté en 2019 par le Grand Conseil. Il s'étalera jusqu'en 2023.

Tiré à 2000 exemplaires, le livre n'est pas commercialisé. Il est entre autres distribué aux députés, aux partenaires des projets et aux communes. «À la base, il s'agit de rendre des comptes en montrant au Grand Conseil ce qui a été réalisé avec les crédits qu'il a votés, explique Alexandre Wi-

sard. Nous avons joint l'utile à l'agréable en éditant un beau livre qui s'adresse aussi au grand public.» Quelques dizaines d'exemplaires peuvent ainsi être obtenus gratuitement en écrivant au Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche (Rue David-Dufour 5, Case postale 206, 1211 Genève 8, ou par e-mail: eau@etat.ge.ch).

Antoine Grosjean